

**RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
TOURISTIQUE DE BEAUNE ET MERCEUIL
ANNEE 2018**

Le SIVOUBEM, syndicat intercommunal pour l'aménagement touristique regroupant les communes de BEAUNE et de MERCEUIL, perçoit une dotation spécifique de l'Etat et est chargé d'assurer la répartition de cette dotation entre les communes membres, afin de leur permettre la réalisation de projets à caractère touristique.

Pour l'année 2018, la dotation spécifique perçue au titre du tourisme s'est élevée à **153 331,00 €**.

Les charges courantes de fonctionnement ont représenté **12 814.59 €**.

C'est une somme globale de **139,141 €** qui a été répartie entre les communes de BEAUNE et MERCEUIL de la façon suivante :

- **Ville de BEAUNE : 128 371,00 €** afin de financer des travaux de dallage et pavage du Centre-ville de Beaune, de la création de la cité des Vins, de l'aménagement de l'accueil Porte Marie de Bourgogne rénovation et l'aménagement des abords de la route de Pommard.
- **Commune de MERCEUIL : 10 770,00 €** pour les travaux de fleurissement, la rénovation et l'entretien des zones d'activités, sportives et de loisirs et l'aménagement d'un square au pied de l'Eglise.

Le versement de ces subventions est intervenu sur présentation des justificatifs correspondant aux travaux réalisés.

Présentation générale du budget

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	139 141.00 €	148 470.40 €	9 329.40 €
FONCTIONNEMENT	124 343.12 €	153 331.00 €	28 987.88 €

Reprise du résultat de l'exercice antérieur

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	36 941.87 €	
FONCTIONNEMENT		13 616.07 €

Résultat du compte administratif

Investissement :	- 27 612.47 €
Fonctionnement :	+ 42 603.95 €
Soit globalement :	+ 14 991.48 €

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE
DE BEAUNE ET MERCEUIL
(S.I.V.O.U.B.E.M.)
Mairie BEAUNE (21208)**

LE PRESIDENT,



LOUIS MARTIN